

Résolution

Projet de résolution sur la lutte efficace contre la solitude et l'isolement social

Yaoundé (Cameroun) | 10 et 11 juillet 2026

SE RÉFÉRANT

à la résolution WHA 78.9 adoptée le 27 mai 2025 lors de la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé sur le thème « Promouvoir le lien social au profit de la santé mondiale : le rôle essentiel du lien social pour combattre la solitude, l'isolement social et les inégalités en santé », laquelle déclare que le lien social doit être considéré comme une priorité de santé publique ;

SE RÉFÉRANT

au rapport de la Commission de l'Organisation mondiale de la Santé sur les liens sociaux du 30 juin 2025 intitulé « De la solitude aux liens sociaux : ouvrir la voie vers des sociétés plus saines » ;

DÉPLORANT

que, entre 2014 et 2023, environ 16 % de la population mondiale, soit une personne sur six, a souffert de solitude ;

NOTANT

que l'isolement social et la solitude ont des répercussions graves sur la mortalité, la santé physique, la santé mentale et la société ;

SE DÉSOLANT

que la solitude et l'isolement social seraient associés à près de 871 000 décès par an dans le monde ;

RELEVANT

que la solitude et l'isolement social entraînent des coûts économiques considérables pour les employeurs, les systèmes de santé et les individus ;

REGRETTANT

que le manque de liens sociaux ait un impact disproportionné sur les personnes en situation de vulnérabilité notamment, mais sans s'y limiter, les femmes, les enfants et les adolescents, les personnes issues de l'immigration, les réfugiés et les personnes handicapées ;

SOULIGNANT

que des liens sociaux solides bénéficient à la société et à l'économie ;

AFFIRMANT

qu'une lutte efficace contre la solitude et l'isolement social nécessite une collaboration accrue entre les gouvernements, les parlements et les sociétés ;

CONSTATANT

que la solitude et l'isolement social, en tant que phénomène mondiaux croissants, relèvent de réalités hétérogènes, différemment vécue selon les contextes régionaux et les cultures ;

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), réunie à Yaoundé (Cameroun), les 10 et 11 juillet 2026, sur proposition du Réseau des femmes parlementaires (RFP),

SALUE	les mesures existantes, élaborées et mises en œuvre par les États et les gouvernements de l'espace francophone afin de favoriser les liens sociaux et de diminuer la solitude et l'isolement social ;
ENCOURAGE	les États et gouvernements ainsi que les parlements de l'espace francophone à soutenir et promouvoir les initiatives locales et internationales visant à favoriser les liens sociaux et diminuer la solitude ou l'isolement social ;
DEMANDE	aux États et gouvernements de l'espace francophone à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des stratégies fondés sur des données probantes et répondant aux besoins sexo-spécifiques afin de sensibiliser le public et de favoriser les liens sociaux positifs pour la santé mentale et physique des personnes ;
INVITE	les États et gouvernements de l'espace francophone à mettre en place ou à renforcer les campagnes de sensibilisation du public afin de souligner l'importance des liens sociaux positifs pour la santé mentale et physique des personnes ainsi que pour le bien-être général, tout en s'efforçant de réduire la stigmatisation liée à la solitude à toutes les étapes de la vie ;
APPELLE	les États et gouvernements ainsi que les parlements de l'espace francophone à promouvoir la recherche et soutenir la diffusion des données scientifiques relatives aux liens sociaux, à la solitude et à l'isolement social ;
RECOMMANDE	aux États et gouvernements ainsi qu'aux parlements de l'espace francophone de soutenir l'échange, la diffusion et l'évaluation des connaissances, des informations et des bonnes pratiques relatives aux liens sociaux de qualité positifs, à la solitude et à l'isolement social, ainsi qu'à la santé physique et mentale et au bien-être des personnes ;
S'ENGAGE	à approfondir ses réflexions sur la solitude et l'isolement social dans le cadre de son Réseau des femmes parlementaires et à en assurer le suivi, tout en tenant compte des spécificités régionales et culturelles.